



COMPTE - RENDU



Tél : 01 47 70 91 69

E-mail: [contact@fo-dgfip.fr](mailto:contact@fo-dgfip.fr)

Web: <http://www.fo-dgfip.fr>

## CTR du 28 septembre 2015

### C'est pour le bien de la DGFIP et des personnels !

Telles sont les paroles du Directeur Général qui présidait exceptionnellement ce CTR de rentrée pour justifier les restructurations en cours dans le réseau.

Les organisations syndicales avaient en effet demandé l'ajout d'un point sur ce sujet à l'ordre du jour de cette instance.

Le Directeur Général, s'il a accédé à cette demande, n'a pas pour autant ouvert de véritable débat sur l'état des services. Au contraire l'essentiel de ses réponses aux déclarations liminaires des uns et des autres s'est résumé à une longue justification des réformes en cours. Selon son analyse, il n'y aurait aucune alternative et il faut veiller à la sécurité des personnels. Ainsi, au motif d'agressions dans le cadre du contrôle de la redevance, il conviendrait à terme d'en finir avec cette mission ou peu s'en faut. Demain pourquoi ne pas remettre en cause le contrôle fiscal externe et se cantonner à un contrôle sur pièces ou encore ne plus exercer de recouvrement forcé par le biais des huissiers des Finances Publiques. Pour F.O.-DGFIP quand il n'y a plus de mission il n'y a plus d'agent non plus.

Le Directeur Général s'est néanmoins engagé à nous fournir un document recensant l'ensemble des restructurations en cours après validation par le Ministre toutefois. C'est dire dans quel délai nous l'aurons. Il a affirmé en séance qu'il n'existait pas de plan triennal des restructurations. Il ne craint visiblement pas la contradiction, ses paroles étant à l'opposé des propos tenus en 2014 par le chef du service stratégie/pilotage budget (SPIB) sur l'objectif de la fermeture de 850 sites de la DGFIP d'ici 2018.

Il ne craint pas non plus des petits arrangements avec la réalité des débats que nous avons eue avec lui lorsqu'il s'adresse aux numéros 1 départementaux. Nous nous sommes procuré en effet la trame du discours qu'il leur a tenu lors de sa dernière rencontre avec eux. Il n'a pas hésité à leur affirmer que ses interlocuteurs syndicaux ne lui reprochaient pas : « son parler vrai mais le fait qu'il réfléchissait à l'adaptation de la DGFIP ce qui est tout de même un peu singulier. »

Ainsi, non seulement le Directeur Général transforme le fond de nos propos mais il tente en outre de nous faire passer pour des archaïques irréfléchis auprès des DD/RFIP. Au contraire nous lui avons d'une part reproché à maintes reprises d'avancer masqué et d'autre part indiqué que nous n'étions pas opposés par principe à la modernisation mais que nous n'accepterions pas d'être placés devant le fait accompli.

Devant l'autisme d'un Directeur Général ayant déclaré qu'il assumait l'accélération des réformes, l'ensemble des Organisations Syndicales ont quitté la séance.

Elles ont ensuite convenu de demander une audience aux Ministres et de ne plus participer aux instances de concertation de la DGFIP (CTR, GT) jusqu'à ce qu'elles soient reçues.

Le Directeur Général se retranchant en permanence derrière la feuille de route ministérielle, la discussion n'est plus possible et il est donc nécessaire de déplacer le débat au niveau ministériel.